

L'AMU et la CCIMP s'associent pour promouvoir le sport sur le territoire marseillais

Par Agathe Perrier - 27/06/16



Avec l'Euro de football actuellement, les Jeux olympiques de Rio à venir et bientôt Marseille Capitale Européenne du Sport 2017, le mot « sport » est aujourd'hui dans toutes les bouches. Et c'est justement ce domaine qu'Aix-Marseille Université (AMU) et la Chambre du Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (CCIMP) ont l'intention de développer pour l'avenir.

Les deux institutions considèrent le sport comme un levier de développement et d'attractivité important pour le territoire. C'est pourquoi elles ont décidé d'allier leurs compétences en signant un partenariat pour mettre en valeur ce secteur et créer un véritable cluster autour de ce domaine sur le territoire marseillais.



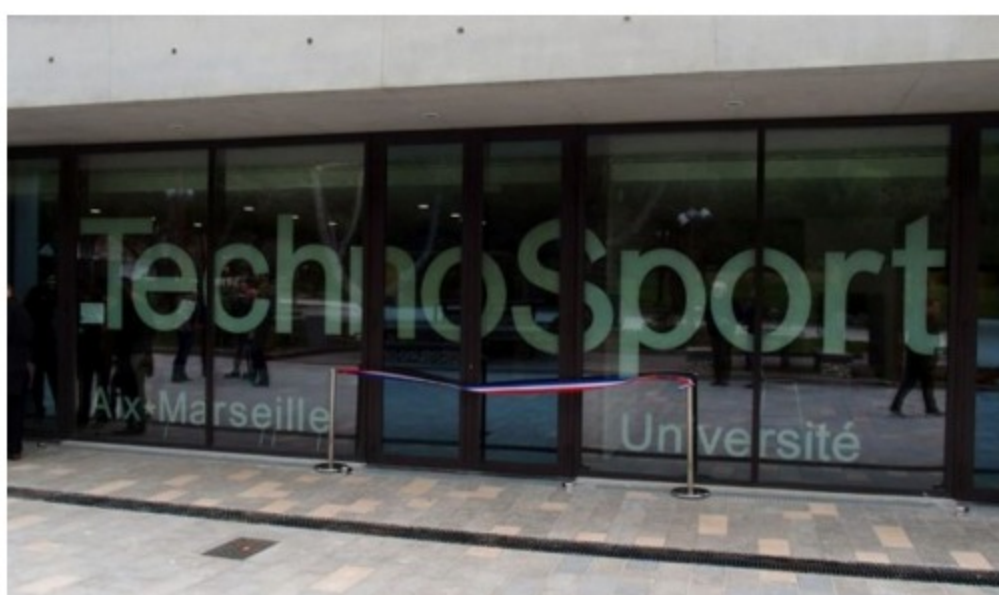
Jacques Pfister, Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP), et Yvon Berland, Président d'Aix-Marseille Université (AMU), lors de la signature du partenariat entre les deux institutions © AP

Le Technosport : atout central du partenariat

Avec ce partenariat, le but d'AMU et de la CCIMP est de mettre en interaction leurs différents réseaux : d'un côté les entreprises du territoire et de l'autre les offres de recherche en lien avec le sport. Ces dernières sont d'ailleurs nombreuses comme tient à le souligner Yvon Berland, président d'AMU, en rappelant les différentes formations liées au sport proposées au sein de l'université comme les filières STAPS ou encore droit du sport.

Mais outre ces formations, ce autour de quoi tourne véritablement le partenariat entre les deux institutions est le « Technosport ». Plate-forme dédiée à l'innovation du sport et du mouvement, il permet l'étude de la performance dans son acceptation la plus large, du sport de haut-niveau aux mouvements pathologiques. « *Puisqu'il est unique en France voire même en Europe, le Technosport est le « joyau » de notre institut des sciences du mouvement* », met en avant Yvon Berland.

Avec le Technosport, AMU et la CCIMP souhaitent favoriser l'innovation inter-filière en rapprochant les entreprises des secteurs de l'aéronautique, du numérique, de la santé et du transport logistique auprès de cet outil. C'est d'ailleurs le Technosport qui va permettre de constituer le cluster sport que les deux institutions ont l'intention de créer.



Le Technosport permet l'étude de la performance dans son acceptation la plus large © AMU

Créer un cluster sport sur le territoire

Fédérer toutes les entreprises d'un même secteur comme le sport au sein d'un cluster permet à toutes les entités de gagner en compétitivité. Et pour que ce cluster provençal soit le plus complet possible, le sport bien-être mais aussi des entreprises qui fabriquent des objets connectés en lien avec le sport peuvent en faire partie.

« *Montrer qu'il y a, sur le territoire de Marseille-Provence, de la pratique avec les différentes entreprises et de la recherche avec le Technosport permet d'attirer d'autres entreprises. On crée ainsi les conditions de la croissance de la filière du sport* », souligne Jacques Pfister, Président de la CCIMP.

Pour le moment, Jacques Pfister reconnaît que le tissu économique est encore trop faible sur la Métropole Aix-Marseille-Provence. Actuellement le sport représente 10 000 emplois, 3 000 établissements et 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires. « *Ce n'est pas négligeable, mais c'est encore « petit joueur » par rapport à ce que doit être un cluster* », explique le président. Pour comparaison, le cluster des acteurs rhônalpins de la filière sport représente autour de 100 000 emplois directs et indirects, 20 000 établissements et 7 milliards d'euros de flux financiers.

Pour développer le cluster et lui faire gagner en visibilité, AMU et la CCIMP vont notamment organiser et promouvoir des événements. Les grands événements à venir, à commencer par les Jeux olympiques de Rio en août prochain, l'année « Marseille Capitale Européenne du Sport 2017 » et aussi le fait d'être une éventuelle ville hôte pour certaines épreuves des JO 2024 vont également donner un grand coup de projecteur sur le territoire. « *Tous ces événements et nos infrastructures comme le Stade Vélodrome ou le Cercle des Nageurs sont des outils d'attractivité énorme. Ils permettent de faire parler du territoire et constituent surtout le paysage d'accueil du futur cluster* », reste confiant pour la suite Jacques Pfister.